

Métier

Typographe : une profession en voie d'extinction

COE
Libreville/Gabon

Le typographe est un technicien spécialisé dans le domaine de l'impression. Il gère et assure les opérations de traitement et de mise en forme typographiques de textes destinés à l'impression, à partir des instructions fournies par le maquettiste. Il manipule les caractères en plomb, en ajuste le positionnement et homogénéise ainsi la présentation des documents sortant des impressions.

BIEN qu'on les confonde souvent, le typographe doit être différencié du créateur de caractères typographiques. Il ne dessine pas les polices qu'il utilise, sauf s'il exerce cette double compétence. Acteur de la chaîne graphique travaillant généralement au sein d'une imprimerie, le typographe a pour mission principale la saisie des textes selon le procédé de composition typographique. Il matérialise, à l'aide de jeu de caractères, les textes destinés à l'impression. Il participe ainsi à la mise en forme du document, et édite une première épreuve pour la relecture et les corrections. Il est à la base des modifications nécessaires à la mise en pages et à l'imposition des pages.

Il a également en charge l'homogénéité, la lisibilité et la cohérence du document final à obtenir sur papier imprimé. Il doit s'assurer de la parfaite harmonie des polices utilisées. « Dans ses tâches quotidiennes, le typographe compose les caractères ou les sépare. Il réalise l'interligne avec le cicéro, utilise les lingotières pour les écarts dans un texte, les filets pour souligner, tout ce travail est fait à partir d'une maquette », informe Anicet Ndjondo Tengue, typographe-machiniste dans une imprimerie. Et d'ajouter que son « travail demande beaucoup de concentration lors de la composition, parce que c'est très sensible. Une faute est facilement commise sans qu'on s'en rende compte, en plus d'avoir une très bonne visibilité. » La parfaite connaissance des règles de l'art typographique est le premier atout pour prétendre exercer ce métier.

Dans un contexte d'évolution technologique, la maîtrise de l'outil informatique, et des bases en automatismes, électronique, mécanique et hydraulique, est également nécessaire, s'il s'agit d'ajuster les machines. C'est aussi un métier de rigueur et de minutie. Créativité, sens du graphisme, précision font partie de son quotidien, en plus



L'extraction d'une lettre sur le plan de travail.



Vue partielle de son environnement de travail.

d'avoir un intérêt pour l'univers de l'édition.

FORMATION • Aujourd'hui encore, des ateliers d'impression de typographie en plomb exécutent des petits travaux de ville, c'est-à-dire des entêtes, des carnets, etc. Un petit nombre d'artisans peut s'associer, avec des graveurs ou des relieurs d'art afin de créer des lettres et des images dans le domaine de l'édition originale, ou encore composer les textes d'ouvrages de bibliophilie dont les images sont réalisées par le biais d'une autre technique d'estampe (gravure, lithographie etc.). La typographie est aujourd'hui plus généralement au service du design graphique. Si la création typographique est dynamique, l'impression typographique a pratiquement disparu. À l'ère numérique, on parle de police numérique, le métier de typographe est clairement en voie d'extinction. Exclusivement conçue par ordinateur avec des logiciels spécifiques, la typographie se traite comme une image numérique. "L'utilisation de la typographie à des fins artistiques est ancienne mais elle a été généralement renouvelée à la fin du 20e siècle avec la publicité numérique et la création de nouvelles polices dans le domaine de la littérature ou de la signalétique", poursuit Anicet Ndjondo. Par ailleurs, de nombreux graphistes et artistes travaillent à la création typographique pour donner un sens à une œuvre. Ils peuvent la traiter comme un élément visuel autonome en animant des fondries digitales indépendantes sur le net. Ces dernières alimentent le culte contemporain de la lettre par la recherche d'une identité visuelle et de l'animation 3D de la typographie.

Mais à l'issue de quelle formation devient-on typographe? Pour exercer ce métier, il faut au moins un CAP ou un Bac professionnel dans le domaine de l'industrie graphique, un CAP compositeur-imprimeur des métiers graphiques, en communication et industries graphiques ou un BTS dans ce pan. Cependant, on peut aussi y accéder sans

formation particulière. Dans ce cas, un apprentissage, par alternance, en atelier de composition, est assuré par l'entreprise. C'est le cas pour le professionnel qui a bien voulu

entretenir notre équipe de rédaction. "Lorsque je suis arrivé dans cette entreprise, je n'avais pas de diplôme, j'ai reçu la formation en interne. L'entreprise mettait à disposi-

tion certaines personnes expérimentées pour nous former, au fil des années, j'ai acquis de l'expérience", confie Anicet. Et en ce qui concerne les formations en continue, si aucun diplôme

ne peut être préparé, de nombreux stages non diplômants, au cours de l'année, permettent toutefois de suivre une initiation ou un perfectionnement dans la pratique de la gravure.

Comme tout métier, celui de typographe prévoit un plan de carrière. Compte tenu de son expérience, de sa formation et de sa maîtrise des équipements techniques d'impression, le typographe peut en effet devenir maquettiste, chef d'atelier d'impression, voire responsable technique. Pourquoi pas ouvrir son propre atelier? Ce qui correspond au souhait d'Anicet Ndjondo Tengue.

MINISTRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS



Communiqué

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics porte à la connaissance des agents publics en présalaires et des agents de la Main d'œuvre Non Permanente (MONP) de Libreville, non détenteurs d'un compte bancaire, qu'à compter du mois d'octobre 2015, leurs salaires seront désormais payés par virement bancaire.

Aussi, les intéressés sont-ils invités à se rapprocher des banques partenaires ci-dessous, afin de procéder aux formalités d'ouverture de compte :

- BGFI (BGFI BANK pour les présalaires et LOXLA pour la MONP) ;
- BICIG ;
- UGB ;
- ECOBANK ;
- UBA ;
- POSTEBANK.

Par ailleurs, les fonctionnaires qui n'auraient pas encore ouvert de compte bancaire sont tenus de régulariser leur situation dans les mêmes délais.

Dans tous les cas, les relevés d'identité bancaire (RIB) des intéressés sont à déposer auprès des services de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (Direction de la Solde).

Sont exclus de cette opération, les agents publics résidant dans des localités de l'intérieur du pays non pourvues de banques commerciales. Ces derniers conserveront leur mode de règlement habituel.

Fait à Libreville, le 11 AOUT 2015

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics

